

MAIRIE de PERET
34800

Délibération 2025/46

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET

Séance du 7 novembre 2025

Date de la convocation : 03/11/2025
 Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de votants : 9

Date d'affichage : 03/11/2025
 Nombre de présents : 9
 Dont procuration : 0

L'an deux mil vingt-cinq et le sept novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Isabelle SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Éric BONAFE, Estelle BONNIOL, Bruno CASTES, Patrick LOUX, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL Dominique ZARAGOZA,

Absents votants par procuration :

Absents excusés : Magalie BILHAC, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Stéphanie JEUNET, Christine NOHARET,

A été nommé secrétaire : Bruno CASTES

Objet : TARIFS REGIES 2026

Le Conseil municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu la délibération 2025-45 du 7 novembre 2025 ;

Où l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE

- **de fixer les tarifs des régies « affaires communales et culturelles » / « locations » / « école de musique » comme suit :**

Régie Affaires communales et culturelles

	N&B	Couleur
Photocopie A4 recto	0.30 €	0.60 €
Photocopie A4 recto verso	0.50 €	1 €
Photocopie A3 recto	0.50 €	1 €
Photocopie A3 recto verso	0.90 €	1 €
Mail	3.00 €	

	Tarif
Droit de place	1 €
Droit de place sup à 1h	5 €
	1 €

Date de transmission de l'acte: 17/11/2025

Date de reception de l'AR: 17/11/2025

034-213401979-DE_2025_046-DE

A G E D I

Dimension encart Pérotois	Montant par numéro	Montant à l'année
5x8 cm	30 €	100 €
5x16 ou 8x10 cm	50 €	180 €
10x16	80 €	320 €

Pour les encarts d'une dimension supérieure, le prix sera calculé au prorata sans réduction.
Dit que les encarts devront être déposés avant le 15 du mois.

Animations du village
Tarifs évoluant en fonction de l'animation, de 0 à 100 €

Disque de stationnement zone bleue
2 €

Régie Locations

Salle	Tarif	caution
Salle le Peyral haut	50 € , réservée aux Pérotois Location de la salle lors d'événements spéciaux : naissances / baptêmes, communions, anniversaires décennaux, anniversaires 18 ans, mariages, anniversaires décennaux mariage, 25 ans de mariage, pacs, départs à la retraite. Gratuité lors d'obsèques + à l'appréciation du Maire Location jusqu'à 4h du matin	500 €
Salle le Peyral	Salle 850 € Du vendredi soir 16h au lundi matin 8h + 100 € par jour supplémentaire Les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 250 € la journée Location des nappes 6 € l'unité Nettoyage salle 180€ Un tarif préférentiel de 200 € sera appliqué aux Pérotois pour la location de la salle lors d'événements spéciaux : naissances / baptêmes, communions, anniversaires décennaux, anniversaires 18 ans, mariages, anniversaires décennaux mariage, 25 ans de mariage, pacs, départs à la retraite. Une dérogation exceptionnelle pour la gratuité pourra être accordée par Mme le Maire pour les structures du type associations Pérotoises, EPCI, collectivités...	1 000 € + 1000 € caution de nuisances sonores

Date de transmission de l'acte: 17/11/2025

Date de reception de l'AR: 17/11/2025

034-213401979-DE_2025_046-DE

A G E D I

Salle Jacques Brel	150 € la demi-journée 250 € la journée	750 €
Salle Fréjaville	Prêt exclusivement avec J. Brel pour utilisation de loges	
Salle Oromakos	Gratuit réservé aux Pérotois Location jusqu'à 22h seulement	500 €
Halle aux sports et dojo	Le prix sera déterminé lorsqu'une demande se présentera à la discrétion du maire.	1 000 €
Salle René Char		500 €

	Saison Juillet août	Hors Saison	Vacances Scolaires
<u>Logiverts</u>			
2 nuits	/	130	170
Semaine	405	260	330
la nuit supplémentaire	/	60	80
Logiverts 1 - 2 - 3	490 €/mois + charges		
<u>Gîte Mairie 2 pers</u>			
2 nuits	70	70	70
semaine	140	110	110

Caution demandée : 150 € - Location de draps : 10 € par lit/semaine

Régie École de musique

Objet	Tarif	Observations
Cursus complet : Cours d'instrument + Formation musicale + Orchestre d'ensemble	- Pour les extérieurs : 590 €/an ou 200 €/trimestre sur 2 trim puis 190 € le 3^{ème} trim ou 65 €/mois sur 8 mois puis 70 € le 9^{ème} mois - Pour Péret et les communes associées (Fontès et Cabrières) : 480 €/an ou 160€/trimestre sur 3 trimestres ou 55 €/mois sur 8 mois puis 40 € le 9^{ème} mois	Possibilité de payer au mois, au trimestre ou à l'année.
Ensemble seul	• 100 €/an	Paieement à l'année
Formation musicale seule	• 100 €/an	Paieement à l'année
Cours collectifs d'éveil musical 3-4 ans et 5-6 ans.	• 30 €/mois ou 90 €/trimestre ou 270 €/an	Possibilité de payer au mois, au trimestre ou à l'année
Atelier percussion	- Gratuit pour les élèves de l'école de musique 45 €/trimestre ou 135 €/an pour les personnes extérieures - Un tarif préférentiel de 10€/personne pourra être appliqué aux groupes de 7 personnes minimum (collectivités, associations...) en concluant un partenariat.	1 cours par mois Paieement uniquement au trimestre ou à l'année.

Date de transmission de l'acte: 17/11/2025

Date de reception de l'AR: 17/11/2025

034-213401979-DE_2025_046-DE

A G E D I

Ensemble vocal	• Gratuit pour les élèves de l'école de musique • 20 € par mois pour les personnes extérieures	Possibilité de payer au mois, au trimestre ou à l'année.
Musique traditionnelle	• 30 € par an	1 répétition par mois 1 cours pupitre par trimestre
Orchestre de Bric et de Broc	• Gratuit	

Il convient également de préciser que pour toute adhésion à l'école de musique en cours d'année, le tarif sera calculé au prorata temporis. De même, en cas de départ de l'école de musique en cours d'année pour cause de force majeure (déménagement, perte d'emploi), l'abonnement pourra être remboursé au prorata temporis.

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le secrétaire, Bruno CASTES



Le Maire, Isabelle SILHOL



Date de transmission de l'acte: 17/11/2025

Date de réception de l'AR: 17/11/2025

034-213401979-DE_2025_046-DE

A G E D I